

Nadaillac- de- Rouge, le 18 août 2020

**ASSEMBLEE GENERALE**

**ORDINAIRE**

**2020**

**PROCES – VERBAL**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Les Amis de l'Eglise St. Pierre de Nadaillac » s'est tenue à la salle des fêtes du village, le mardi 18 août 2020, à partir de 17 h.

Dès le début de la séance, le président nous a proposé d'observer une minute de silence pour le Marquis de Nadaillac qui est décédé, il y a peu de temps et qui faisait partie de l'association.

De la feuille de présence, il résulte que la réunion peut être valablement tenue.

### PRESENTS

Mme Évelyne BORNE  
M. Franck BORNE  
Mme Colette CARITEAU  
Mme Gisèle COLONGE  
M. Philippe COLONGE  
Mme Brigitte DU POUGET DE NADAILLAC  
Mme FAVORELLE Michelle  
M. Jean FORET  
M. Edmond JOUVE  
M. Pierre JOUVE  
Mme Marcelle JOUVE  
M. Jacques MONCOURRIER

### Procurations

Mme Martine et Gérard AUBERT  
M. Philippe BAPPEL  
M. Jean-Pierre COURMONT  
Mme. Monique MORY  
Mme. Suzanne ODIN  
Mme. Irène VIGNON  
M. Bernard MEILLET  
M. Claude MOREAUX  
Mme Marie-Odile JOUVE

### RAPPORT MORAL Présenté par le Président

Les travaux concernant la restauration de l'église sont terminés.

Le Président adresse ses remerciements aux bénévoles et des félicitations à la mairie et à l'architecte pour les travaux exécutés.

Il a été signalé des prises d'eau. M. le Maire est au courant. M. Delchié doit faire les travaux nécessaires.

Le confessionnal étant trop abimé, l'entreprise MORON a laissé tomber la restauration. La question a été posée de l'opportunité de le faire refaire. Notre président va essayer d'en récupérer un dans une autre paroisse.

Il a été découvert un litre funéraire ainsi que deux blasons.

Elle a été restaurée, (large bande noire que l'on tendait autrefois autour de l'église lors des obsèques d'un grand personnage).

Le président nous parle des origines de L'église. Elle a été reconstruite trois fois et possédait 5 cloches. (5 carillonneurs étaient nécessaires).

Le Bienheureux Alain de Solminihac, Evêque de Cahors, est venu 2 fois à Nadaillac. Il a été béatifié le 4 octobre 1981. Il est à l'origine des retables.

Madame la Marquise propose de faire cadeau à l'église de la statue d'un moine.

Une délégation doit se rendre au château le vendredi 21, avant la messe, pour se rendre compte si elle peut s'intégrer dans l'église.

Les dons versés à la Fondation du Patrimoine sont toujours disponibles. Ils sont toujours à adresser à :

**FONDATION DU PATRIMOINE**

**Délégation Régionale Occitanie**

11 Boulevard des récollets - 6B – CS 97802

31078 TOULOUSE Cedex 4

Dans les jours qui suivent, vous recevrez de la Fondation du patrimoine un reçu fiscal établi à partir des informations renseignées sur internet ou des informations indiquées sur le chèque (nom, adresse)

La somme actuellement collectée est de : 5555€ sur 4 ans.

La restauration du retable exécutée dans les ateliers des Frères Tournier à Gourdon, reste notre grand projet. Il a été demandé à Mme Favorelle et M. Moncourrier s'ils voulaient bien s'en occuper. (Faire faire des devis et contacter Mme Castelbasac qui s'est occupée de la restauration du retable de l'église du Vigan).

La restauration des croix de chemin est en bonne voie. Celles, au niveau des lieux-dits « La croix », « du Fau » et de la maison de Sylvie et Claude Whoerlé, sont en place. Celle de l'école est joliment restaurée par M. le Maire.

Il est difficile de récupérer la croix qui était située au croisement des chemins des « Cassous » (dans l'enclos Colonge) Il faudra sûrement en récupérer une autre. Les chemins n'existant plus en partie et remplacés par la route qui mène au Roc, cette croix devrait être installée sur la jonction du chemin restant avec la route actuelle (versant Laval). Le jeune Matthieu GIORGI est toujours décidé à nous faire le socle en pierre, comme il l'était à l'origine.

Le panneau d'affichage fait par M. Christian DELBREIL a été fixé sous le porche par M. JOUVE Pierre.

Vote du quitus à l'unanimité.

La parole est donnée à la Trésorière, Mme Colette Cariteau.

## **RAPPORT FINANCIER**

Il est présenté par la Trésorière, Mme Colette CARITEAU.

Le bilan fait état d'un crédit de 4963€ sur le compte courant

Et de 21€44 sur le livret

Les recettes proviennent de la subvention de la mairie, des cotisations et de dons.

Les dépenses résultent de cotisations versées (La MAIF) et de timbres.

La cotisation est fixée à 10 €.

Le rapport financier est voté à l'unanimité et quitus est donné à notre Trésorière.

Elle nous annonce sa démission. (Trop âgée, trop fatiguée)

Mme Favorelle Michelle est sollicitée et est élue à l'unanimité.

Les chèques sont à libeller à :

Association des Amis de l'église St Pierre et ils sont à adresser à :

Mme FAVORELLE Michelle Les Espioles 46350 Nadaillac-de-Rouge.

Nous remercions tous Colette pour son dévouement et le travail qu'elle a fait, avec rigueur et minutie.

Nos projets passés restent d'actualité.

- Restauration du retable avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.
- Mise en place d'un chemin de croix. Les vœux vont vers une simple croix en bois.
- Mr Colonge Philippe se propose de l'exécuter et doit nous proposer un projet.
- Les pilastres de 1887, à l'entrée du cimetière, sont en mauvais état. Ils pourraient être restaurés par la commune ainsi que le socle de la croix située au centre du cimetière ainsi que le porche de l'église.

## **DIVERS**

Notre association sera inscrite dans le guide publié par CAUVALDOR (communauté de communes causses et vallée de la Dordogne)

La journée du Patrimoine se tiendra à l'église le 20 septembre.

L'adressage étant actuellement à la mode, le Président propose d'appeler la place de l'église : Esplanade Paul Delcros (ancien curé de Nadaillac).

Mr. JOUVE Edmond fait don de 5 livres, à vendre exclusivement au profit de l'église.

19 h. clôture de la réunion.

### **Destinataires :**

Mairie

Adhérents présents et excusés.

M. le Curé de Gourdon

**Les Secrétaires de séance :** P. Jouve

G. Colonge.

**LE PRESIDENT :** Edmond Jouve.